

Economie circulaire

Vers une croissance continue et responsable valorisant les richesses naturelles et les savoir-faire

Soignies est la « référence mondiale de la pierre bleue ». L'ADL sensibilise les autorités publiques à l'utilisation de ce matériau noble dans les aménagements publics. Elle met en œuvre différents outils administratifs et juridiques. Elle organise également des événements professionnels (colloques). Aussi, des pistes de réflexion pour le développement d'une nouvelle économie basée sur la valorisation des sous-produits carriers sont en cours. La volonté des autorités locales est de développer un véritable projet global d'économie circulaire à l'échelle du territoire communal.

La pérennisation et le développement du secteur carrier passant également par la rencontre des besoins en main-d'œuvre et la prise en compte de l'évolution technologique importante des métiers, un « Pôle de référence aux métiers de la pierre » a vu le jour à Soignies, lequel rassemble entre autres, l'ensemble des opérateurs en formation concernés, ainsi que des partenaires qui veillent au développement de nouvelles voies d'exploitation de la pierre (association « pierre/bois », design, ...).

Le développement d'une économie de niche est également visé, via la valorisation touristique du matériau et sa labellisation, grâce à l'association des opérateurs actifs dans le développement touristique et culturel de part et d'autre de la frontière franco-belge. Tout projet de valorisation artisanale du matériau (création de bijoux, objets décoratifs, ...) pourrait y trouver sa place.

L'ADL axe une bonne partie de ses actions sur la pérennisation et le développement des activités économiques, industrielles et artisanales présentes sur son territoire, mais aussi sur l'accueil de nouvelles activités. Plusieurs actions menées ont ainsi permis d'optimiser la liaison du territoire concernés au réseau routier/autoroutier et d'accroître par la même occasion l'accessibilité aux différents pôles économiques existants.

Les capacités d'accueil de nouvelles activités, tant économique, industrielles, que commerciales ont également été assurées. La zone d'activités économiques permet la mise à disposition de plus de 60 hectares de terrains équipés et idéalement implantés. Des collaborations mises en place avec certains promoteurs privés permettent également d'y louer des cellules adaptées aux besoins réels, à des conditions particulièrement avantageuses.

Un espace de coworking ouvrira bientôt ses portes à Soignies et ce grâce à l'obtention d'un subside de la Région Wallonne. Des espaces de travail partagés verront ainsi le jour en centre-ville.

Une maternité commerciale et un centre d'affaires ont été implantés dans le centre-ville de Soignies. Cette structure propose des cellules commerciales à des conditions financières attractives et permet d'accueillir des activités indépendantes dans des locaux équipés, à la carte, à temps partiel ou à temps complet, toujours à des tarifs avantageux.

Les producteurs locaux et le secteur artisanal ne sont pas oubliés. Suite au succès de la « Halle des saveurs », marché de producteurs locaux lancé il y a un an, un projet plus pérenne est en cours de développement. Il devrait permettre la constitution d'une véritable « vitrine-expo-vente » permanente des produits locaux en centre-ville.

Enfin, les conclusions du récent « schéma de développement local » vont prochainement déboucher sur de nouveaux projets. Les activités commerciales dédiées à l'équipement de la personne, au sport et aux loisirs seront favorisées.